

desserte en transports publics à l'intérieur de l'agglomération de Fribourg. Elle a même lancé des études concrètes pour pouvoir vraiment trouver des solutions pas seulement intéressantes pour les utilisateurs mais aussi viables économiquement.

Le développement des transports publics dans le canton en général, et dans les deux agglomérations de Fribourg et de Bulle, constitue une des priorités du Conseil d'Etat. Les projets en cours montrent la volonté du Conseil d'Etat d'avancer rapidement dans ce domaine. Un poste de coordinateur de la politique des agglomérations a d'ailleurs été créé en 2010 par l'Etat. Toutefois, le Conseil d'Etat est d'avis que les communautés régionales doivent continuer à jouer un rôle de leader, je le souligne, un rôle de leader dans la résolution des problèmes de transports circonscrits dans leur périmètre respectif. Les services de l'Etat doivent vraiment soutenir les communautés régionales dans l'accomplissement de leurs tâches. Ils doivent particulièrement veiller à ce que les objectifs régionaux soient compatibles avec les objectifs cantonaux. Maintenant, je veux encore répondre à ces deux questions. Tout d'abord, la question ou l'interpellation de M^{me} la première Vice-présidente Bourguet. Je dois quand même vous dire que la ligne Gruyère–Palézieux n'est pas vraiment un thème de l'agglomération. Néanmoins, j'aimerais souligner que le Conseil d'Etat a toujours dit qu'il approchera ces thèmes ou l'amélioration de l'épine dorsale des transports publics à Fribourg par phases. La première phase est celle de Bulle–Romont–Fribourg–Berne, on l'a dit. La deuxième phase, c'est la liaison à une cadence d'une demi-heure de toutes les autres gares avec le centre cantonal. Ensuite, seulement en troisième phase, il y aura vraiment la possibilité d'élargir le réseau. Là, comme je viens de l'indiquer, on a déjà lancé une étude pour pouvoir réaliser cette ligne Gruyère–Palézieux, qui a aussi un intérêt dans le cadre touristique.

Concernant la question de M^{me} Goumaz, vous avez raison, il est très important que ces quais de gare soient

rallongés. D'ailleurs, les plans sont en route et seront réalisés très prochainement, aussi dans le cadre de cette deuxième phase. Vous avez également raison, ces rallongements à 180 m ou 220 m ne suffiront pas. Les entreprises de transports doivent vraiment réfléchir à mettre en place à moyen terme des wagons à deux étages afin de pouvoir résoudre ces problèmes connus et pour lesquels il faut trouver rapidement une solution. Avec ces quelques remarques, j'ai terminé – sauf erreur – à temps.

– Le Grand Conseil prend acte de ce rapport.

Clôture de la session

La Présidente. Nous avons ainsi terminé le programme de cette session du mois de septembre. Je vous donne rendez-vous au mois d'octobre.
La séance est levée.

- La séance est levée à 12 h 30.

La Présidente:

Yvonne STEMPFEL-HORNER

Les Secrétaires:

Mireille HAYOZ, secrétaire générale

Benoît MORIER-GENOUD, secrétaire parlementaire